



# Observatoire du FTTH

*Analyse trimestrielle : 1<sup>er</sup> trimestre 2022*

*Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :*

*<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>*

*<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>*

# Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et d'avoir ainsi des données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.

# Métropole du Grand Paris

T1  
2022

4.175.307 locaux  
raccordables en FTTH

Taux de couverture :  
93,3%

Variation du trimestre :  
+0,2%

L'objectif fixé de 100% de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain ne sera pas atteint si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



Le T1 2022 confirme la trajectoire observée sur l'année 2021, qui devrait permettre d'atteindre un taux de complétion autour de 94% à la fin 2022 si les déploiements se maintiennent à ce rythme.

Le rythme reste faible (inférieur à 1%) et en l'état, l'objectif de complétude à la fin 2022 ne sera probablement pas atteint. En outre, les fichiers IPE, utilisés par l'ARCEP pour son référentiel du nombre de logements à desservir, tiennent compte de la construction de nouveaux logements. Dans ces conditions, un taux de couverture de 100% ne pourra être atteint tant que le rythme de construction restera soutenu sur le territoire métropolitain.

# Territoires

T1  
2022

9 territoires sont  
aujourd'hui couverts à  
plus de 90%

Le rattrapage Est/Ouest est maintenant très faible, et ne semble plus avancer aussi vite que sur les trimestres précédents



Progression maximale :  
+ 0,8%

concerne le territoire de Paris Ouest La Défense pour lequel le taux de locaux raccordable est passé de 93,5% à 94,3% sur le trimestre écoulé.



Changement de paradigme pour ce trimestre : désormais l'ensemble des taux de progression sont en dessous de 1%, et à ce stade le rattrapage de l'Est sur l'Ouest de la Métropole est grippé.

De plus, et comme sur le trimestre dernier, il y a déjà 3 territoires à la progression « négative », c'est-à-dire où la construction de nouveaux locaux est plus rapide que le raccordement de ces derniers. Il s'agit de Grand Paris Sud Est Avenir (-0,2%), Paris Terres d'Envol (-0,2%) et Plaine Commune (-0,4%).

# Communes

T1  
2022

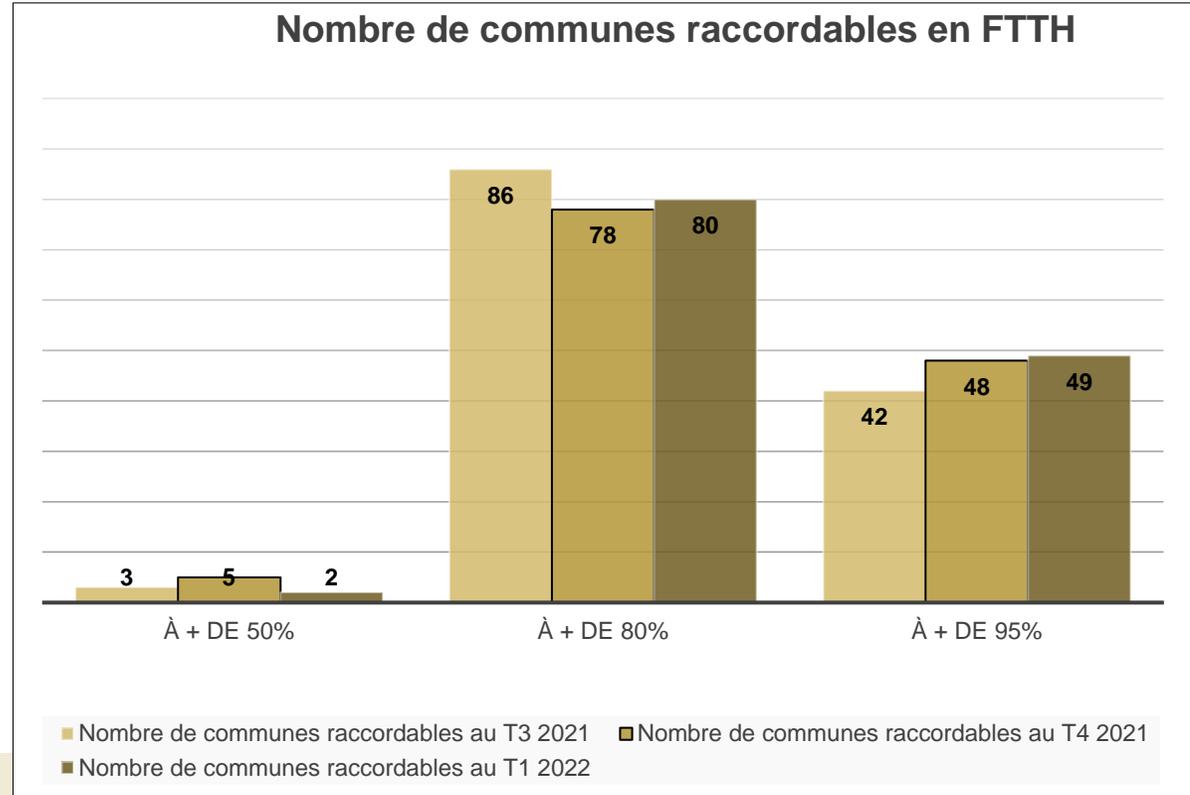
**Morangis +3,6%,  
soit 260 locaux raccordables  
supplémentaires**

**Noisy-Le-Grand +3,6%,  
soit 523 locaux raccordables  
supplémentaires**

**Malakoff +2,2%\*  
soit 354 locaux raccordables  
supplémentaires**

\* : par rapport au trimestre précédent

Nombre de communes raccordables en FTTH



Il n'y a désormais plus que 2 communes en dessous de 80% de taux de couverture

# Zoom sur :

La complétude à l'échelle de la Métropole

T1  
2022

## Métropole du Grand Paris

Taux de progression T1 2022

+0,2%

Taux de progression T4 2021

+0,5%

Taux de non-couverture

6,7%

Nombre de locaux non raccordés

297.737

La complétude au niveau de la métropole est un objectif difficile à définir.



En effet, étant donné le changement de base de données opéré par l'ARCEP sur l'outil Cartefibre, atteindre 100% est quasi-impossible : en effet, si un local est construit en T1, il est rarement raccordé sur le même trimestre.

Cependant, ce cas de ces nouveaux locaux reste marginal et on attend une mobilisation plus forte des opérateurs pour accélérer les déploiements sur la prochaine période afin d'atteindre taux de couverture plus importants encore que ceux constatés sur les derniers trimestres.

A l'échelle de la Métropole, un différentiel de 6,7% de logements non couverts, représente un volume significatif de foyers privés d'accès au très haut débit : 297.737 locaux.

# Zonage réglementaire

T1  
2022

**Zone RIP\*** : le taux de couverture reste à 94,3% au T1 2022

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 52% au T1 2022.

**Zone AMII\*** : le taux de couverture est à 91,7% au T1 2022 (+0,3%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 91,1% (+0,5%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 93,4% (+0,4%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 87% au T1 2022.

**ZTD\*** : le taux global à 93,8% au T1 2022 (+0,3%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 89% au T1 2022.

